



Arnaque aux entreprises

Par **EUGENIE NURIT**, le **17/02/2010 à 18:32**

Bonjour,

J'ai eu, moi aussi, des relances de la part de cette société pendant plus d'un an. J'ai en main toutes les lettres, fax et e-mail échangés avec cette société expliquant que je ne payerais pas. Il y a maintenant huit mois, j'ai été contacté par une avocate qui a menacé ma société de mis en recouvrement. N'étant pas au courant de cette arnaque, croyant cette personne et ayant un document prouvant ses dires, j'ai payé la somme de 987€.

Ai-je une solution pour les attaquer connaissant maintenant les tenants et aboutissants de cette arnaque?

Merci pour votre réponse.

Eugénie

Par **jpasse**, le **26/02/2010 à 13:55**

bonjour

Nous avons dans notre société le même problème que vous et je ne sais ce qu'il vous sera possible de faire car la société espagnole est juste un fax et vous avez du remarquer que tous les courriers viennent de Suisse.

Pour notre part nous avons écrit au parlement Européen car cette société sévit depuis des années et rien ne se passe. De plus, nous avons envoyé un courrier direction générale de la consommation et des fraudes et un courrier à la chambre de commerce espagnole de Barcelone.

Vous avez du découvrir que cette société a déjà été condamnée et personne ne peut dire si elle a payé ce qu'elle devait.

meilleures salutations